



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE BAR SUR SEINE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018

L'An Deux Mille Dix Huit, le 1^{er} octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bar sur Seine légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Marcel HURILLON, Maire.

Membres afférents au
Conseil Municipal : 25
Membres en exercice : 23
Membres présents : 20
Membres votants : 22

Étaient présents M. HURILLON, Maire ; Mme FAUCONNET, M. MUSELET, Mme BARON, M. BARONI, Maires-Adjoints ; Mme LEERMAN, M. GUERRAPIN, M. PRIVÉ, Mme BERNOT, M. FIEVEZ, Mme HEILIGENSTEIN, M. SEURAT, Mme DEHARBE, M. FOIZEL, M. BRAHIM, Mme GROS, Mme DHULST, M. FAUCONNET, Mme BESSON, M. HACQUART, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés représentés : Mme Céline QUINOT représentée par Mme DHULST Patricia, Mme Sidonie PHILIPPE représentée par M. Muselet BERNARD

Absent : M. Joseph SEGHETTO

Madame Cécile DEHARBE est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

OBJET :
53- TARIFS DES
CONCESSIONS
CIMETIERE ET
COLUMBARIUM

Monsieur le Maire rappelle que le règlement du cimetière prévoit la révision annuelle de la tarification des concessions au cimetière communal et des emplacements au columbarium.

Au regard des tarifs appliqués dans des communes de state démographique identique, Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs suivants :

* **sépulture** : concession de 15 ans : 180 €
30 ans : 410 €
50 ans : 750 €

* **case en columbarium** : 1 urne pour 15 ans : 300 €
30 ans : 550 €
50 ans : 900 €
Urne supplémentaire : 100 €

Date de convocation du
conseil :
24 septembre 2018

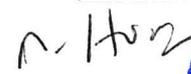
* **Dispersion des cendres au Jardin du souvenir** : 60 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les tarifs des concessions cimetière et columbarium tels qu'exposés dans le présent rapport.

A l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE


Marcel HURILLON



Réception au contrôle de légalité le 08/10/2018 à 13:12:11

Référence technique : 010-211000328-20181002-2018_53-DE

Affiché le 08/10/2018 - Certifié exécutoire le 08/10/2018